

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Degrease Emulsion US Cleaner

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteurs d'utilisation [SU]

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations industrielles

Catégorie de produits [PC]

PC-CLN-2 - Nettoyants non abrasifs tout usage (ou polyvalents)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Bio-Circle Surface Technology AG

Rue : Aahusweg 16

Code postal/Lieu : 6403 Küssnacht am Rigi

Téléphone : 0041 41 878 1166

Télécopie : 0041 41 878 1347

Contact pour informations : accounting@bio-circle.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+41 (0)442515151

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119980051-45-XXXX ; N°CE : 614-482-0; N°CAS : 68439-46-3

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302 Eye Irrit. 2 ; H319

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-0000016977-53-XXXX ; N°CE : 423-270-5; N°CAS : 164462-16-2

Poids : $\geq 1 - < 5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Met. Corr. 1 ; H290

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

Protéger l'oeil non blessé. En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) Sable Azote Couverture pour éteindre le feu

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment avec de l'eau. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger contre : Gel .

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL/DMEL

ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur limite : 294 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur limite : 2080 mg/kg

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (local)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur limite : 2 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (local)

Voie d'exposition : Dermique

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur limite : 400 mg/cm²

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (local et systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur limite : 20 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur limite : 85 mg/kg p.c. /jour

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)

Voie d'exposition : Par voie orale

Fréquence d'exposition : À long terme

Valeur limite : 17 mg/kg p.c. /jour

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	20 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	25 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	400 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	2000 mg/cm ²
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	4 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local et systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	40 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	170 mg/kg p.c. /jour
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur limite :	40 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur limite :	2000 mg/kg p.c. /jour

PNEC

ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2

Type de valeur limite :	PNEC (Terre)
Valeur limite :	2,5 mg/kg dw

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

DIN EN 166

Protection de la peau

Protection des mains

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)



Modèle de gants adapté : EN 374.

Matériau approprié : NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration : 480 min.

Epaisseur du matériau des gants : 0,4 mm.

Remarque : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remarques générales

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide

Couleur : jaune

Odeur

caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

Point de solidification :	(1013 hPa)	env.	0	°C	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	env.	99	°C	
Point éclair :			négligeable		DIN EN ISO 13736
Température d'auto-inflammation :			aucune		
Inflammabilité :			non inflammable		
Limite inférieure d'explosivité :			négligeable		
Limite supérieure d'explosivité :			négligeable		
Pression de vapeur :	(50 °C)		négligeable		
Densité :	(20 °C)	env.	1,01	g/cm ³	
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		miscible à l'eau		
pH :	(20 °C)	env.	11		
Viscosité cinématique :	(20 °C)	<	30	mm ² /s	
Densité de vapeur relative :	(20 °C)		non déterminé		
Teneur en COV maximale (CE) :			0	Pds %	
Teneur en COV maximale (Suisse) :			0	Pds %	
Teneur en COV imposable (Suisse) :			0	Pds %	

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.
Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	300 - 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 401

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2000 mg/kg
Méthode :	OCDE 402

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 5 mg/l

Corrosion

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Sensibilisation respiratoire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité pour la reproduction

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Danger par aspiration

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres effets néfastes

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 5 - 7 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce : Tête de boule
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 0,11 - 0,28 mg/l
Temps d'exposition : 30 D

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 2,5 mg/l
Temps d'exposition : 48 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques

Paramètre : NOEC (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 0,77 - 1,75 mg/l
Temps d'exposition : 21 D

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre : EC50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 1,4 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

Toxicité sur les microorganismes

Paramètre :	EC50 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce :	Pseudomonas putida
Paramètres d'évaluation :	Toxicité bactérielle
Dose efficace :	> 10 g/l
Temps d'exposition :	16,9 h
Méthode :	DIN 38412 / partie 8
Paramètre :	EC10 (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Espèce :	Pseudomonas putida
Paramètres d'évaluation :	Toxicité bactérielle
Dose efficace :	> 10 g/l
Temps d'exposition :	16,9 h
Méthode :	DIN 38412 / partie 8

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne contient pas des AOX selon la formulation Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Décomposition abiotique

Décomposition abiotique (Air)

Paramètre :	Temps de demi-réaction (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2)
Taux de décomposition :	4,8 h
Méthode :	Calculé

Biodégradation

Paramètre :	Biodégradation (ALCOHOLS, ETHOXYLATED, C9-C11 (5.5 EO) ; N°CAS : 68439-46-3)
Inoculum :	Biodégradation
Taux de décomposition :	> 60 %
Évaluation :	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Méthode :	OCDE 301B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Paramètre :	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2)
Valeur :	-4
	25 °C

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption

Paramètre :	Constante de Henry (ALANINE N,N-BIS(CARBOXYMETHYL), -TRISODIUM SALT ; N°CAS : 164462-16-2)
Dose efficace :	0 Pa.m ³ /mol
Temps d'exposition :	25 °C

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.8 Autres informations écotoxicologiques

Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ordonnance sur la prévention et l'élimination des déchets (OLED) RS 814.600.

Avant utilisation conforme

Code de déchet selon les listes de mouvements de déchets

20 01 30 (Détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29)

Autres recommandations de traitement des déchets

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat (Eau (avec détergent)). Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2 Informations complémentaires

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à VVEA.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en conteneur pour vrac est interdit selon le Code IMDG.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques

< 5 % agents de surface cationiques

Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (SR 813.11)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim (SR 814.81)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)

16.1 Indications de changement

01. Utilisations identifiées pertinentes · 08. PNEC

16.2 Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AOX : composés organiques halogénés adsorbables
AwSV: Ordonnance allemande sur les installations de traitement des substances dangereuses pour l'eau
CAS : Chemical Abstracts Service (subdivision de l'American Chemical Society)
CLP : Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (Classification Labelling and Packaging)
EAK / AVV : Catalogue européen des déchets / liste européenne des déchets
ECHA : Agence européenne des produits chimiques (European Chemicals Agency)
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals)
IATA : Association du transport aérien international (International Air Transport Association)
ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
OLED : Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TRGS : Prescriptions techniques allemandes pour les substances dangereuses
VbF : Règlement allemand sur les liquides inflammables
COV : composé organique volatil
VwVwS : Instruction administrative relative aux substances dangereuses pour l'eau
WGK : Classe de danger pour l'eau

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV : Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles, Base de données des substances GESTIS
ECHA : Inventaire des classifications et des étiquetages
ECHA : Substances pré-enregistrées
ECHA : Substances enregistrées
Fiches de données de sécurité CE des fournisseurs
ESIS : système européen d'information sur les substances chimiques
GDL : Base de données sur les substances dangereuses des pays
UBA Rigoletto : Base de données de l'Office fédéral allemand de l'environnement sur les substances dangereuses pour l'eau
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil
|-> RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Degrease Emulsion US Cleaner
Mise à jour : 02.10.2025
Date d'édition : 19.11.2025

Version (Révision) : 1.0.3 (1.0.2)